

FOOTBALL des U13

Organisation et Règlement de la pratique sportive U13 saison 2016-2017

La mise en place des équipes par les clubs est en train de se terminer et le samedi 1^{er} octobre la première partie des Brassages s'achève. Fin septembre toutes les équipes doivent être organisées.

Voici le rappel des exigences incontournables qui rentreront en vigueur pour le Festival foot U13 du 8 octobre et pour la suite des brassages poules U13 et poules U12 dès la journée du 15 Octobre.

1/ Les licences doivent être présentées à chaque plateau et vérifiées en présence de l'arbitre qu'il soit officiel ou bénévole désigné pour la rencontre par tirage au sort ou accord mutuel (attention ; quatre (4) mutations par équipes maximum dont deux (2) hors période normale). Si la licence n'est pas présentée, un certificat médical et une pièce d'identité avec photo permette de jouer le match.

2/ Seulement 3 joueurs U11 maximum par équipe U12 ou équipe U13 (surclassement autorisé) et un seul joueurs, dit U13, pour les poules U12 niveau 2. Aucun joueur, dit U13, pour le niveau 1 poule U12.

3/Un Joueur remplaçant-assistant obligatoire à la touche par période de temps de jeu, qui officie entre deux mi-temps ou pause coaching, avec un drapeau adapté et supervisé par un adulte si nécessaire.

4/ Les joueurs remplaçants et les dirigeants licenciés présents sur le terrain (pour accompagner leur équipe) doivent être positionnés obligatoirement de part et d'autre du but à 11 (zone technique). Personne ne doit se trouver au milieu du terrain à 11, à part l'arbitre de touche et le dirigeant superviseur du jeune.

Réglementairement le jeune arbitre doit se situer du côté droit de l'équipe qui attaque et sur la moitié offensive du terrain. Il est conseillé de mettre le jeune arbitre pour gérer la défense de son équipe, ce n'est pas une obligation mais une forte recommandation (les dirigeants s'accordant sur ce placement avant le match).

Prévoir trois dirigeants licenciés pour accompagner l'équipe (un qui dirige l'équipe, un autre qui supervise le jeune assistant à la touche et le troisième qui pourra arbitrer la rencontre en cas de gain de la pièce).

5/ Seules les équipes dont les éducateurs auront effectués la réunion PERMIS de CONDUIRE une Equipe U13 ou U12 pourront accéder au niveau 1 et au niveau 2 en fonction de leur classement sportif si celui-ci le permet. Les autres équipes non conformes iront automatiquement en niveau 3 pour le début de la phase du 5 Novembre, quel que soit leur classement à l'issue des brassages.

6/ Le non-respect de ces règles (tacitement acceptées et utilisées par votre affiliation FFF) et règlements (imposés par les textes FFF) doit être signalé sur la feuille de match au dos de celle-ci par les dirigeants avant le match par une réserve écrite et doit permettre aux enfants de jouer le match. Le résultat sera traité administrativement par une Commission pour donner une décision de perte du match ou rejet pour l'équipe fautive si nécessaire (nombre mutation non respectée, joueur U13 ou U11 en trop etc...).

ATTENTION !!!!! PERMIS de CONDUIRE U13

Une réunion de rattrapage pour le Permis de Conduire une Equipe U13 est organisée le Mardi 4 Octobre 2016 au District Hérault de Football salle 19 au Rez-de-Chaussée pour tous les responsables d'équipe U13 non en règle.

C'est la 5^{ème} et dernière réunion programmée pour la saison, après celle-ci s'appliquera la règle obligatoire du Permis de Conduire pour pouvoir accéder au niveau supérieur durant toutes les périodes de la saison. Obligation à chaque saison diplômé ou non. Participation obligatoire pour tous les encadrants non à jour.